

Lagraulière Infos

Visite aux flambeaux du bourg organisée par Vézère ardoise



Construction du réfectoire



Repas de Noël de l'Ecole 2012

Bulletin municipal

Lagraulière

SOMMAIRE

- Page 2: le mot du maire
- Page 3: projets 2013
- Page 4 et 5: médiathèque Marimar
- Page 6 et 7: groupe scolaire
- Page 8: réalisations 2012
- Page 9: budgets
- Page 10: vie économique
- Page 11: saison 2012
- Page 12 à 14: informations
- Page 15: population
- Page 16 à 19: associations
- Page 20: balades et découvertes

Mairie

1 place de la Mairie

19700 Lagraulière

☎ 05 55 73 71 04

☎ 05 55 73 25 28

✉ mairie.lagrauliere@wanadoo.fr

💻 www.lagrauliere.correze.net

Secrétariat de mairie:

du lundi au samedi 9h-12h et 14h30-18h
(fermeture au public le mardi après-midi)

Rencontre avec le maire sur rendez-vous

Après une année 2012 difficile du point de vue économique, il est bon de retenir les sujets les plus positifs sur la situation de notre commune qui nous aident à avancer et entreprendre.

Lagraulière demeure une commune attrayante, les chiffres du dernier recensement le montrent. La population municipale au 1^{er} janvier 2013 compte 1111 habitants. Ce résultat est en constante progression depuis quelques années. Nous rattrapons les chiffres du recensement de 1962 où l'on comptait 1209 habitants! Et nous sommes aujourd'hui loin des chiffres les plus bas du recensement de 1999 avec 921 habitants. Je suis heureuse d'accueillir ces nouvelles familles qui s'installent à Lagraulière. D'autant plus que toutes les catégories d'âges sont concernées, jeunes couples ou jeunes retraités, avec ou sans attache particulière à notre commune. Je souhaite en particulier la bienvenue aux nouveaux arrivants de 2012. Les nombreuses parcelles de terrain à bâtir en vente et les logements locatifs apportent une grande vitalité à notre village. 20 permis de construire ont été délivrés ces 2 dernières années pour de nouvelles habitations, c'est très encourageant et motivant pour notre travail quotidien.

Parallèlement, les effectifs sont en progression à l'école. Avec 5 classes, le groupe scolaire accueille 121 enfants. Pour agrandir ses locaux, la municipalité a opté pour la construction d'un nouvel espace cantine qui sera achevé au printemps. Le réfectoire existant recevra une nouvelle classe, une salle de travaux pratiques et des rangements.

D'importants crédits ont été alloués par Tulle 'agglomération sur notre voirie en 2012. Ils ont permis la réfection des routes du Puy-la-Croisille, de Trarieux jusqu'à la commune de Perpezac, la 2^e tranche à Joujoux, la rue de Bel Air et la rue des écoles. Notre budget voirie a permis en plus le goudronnage d'entretien sur les portions les plus abîmées au Mas, au quai du Foirail et à la Vigerie.

Depuis une année nous espérons la réouverture d'un bar-restaurant. Cette démarche que nous attendions du privé ne se réalise pas! La municipalité a donc décidé d'entreprendre une action commerciale d'intérêt général pour la saison 2013 afin de revivifier notre place et ne pas laisser mourir notre commune.

Le camping municipal va être loué pour 3 années à la candidate retenue par le Conseil municipal. Ce mode de gestion a été déterminé pour donner à notre camping la dynamique nécessaire à son bon fonctionnement, proposer une aire d'accueil plus conviviale et mieux adaptée aux moments de détente et développer le tourisme sur notre territoire.

Lagraulière Infos

Adresse: mairie de Lagraulière

Téléphone: 05 55 73 71 04

Fax: 05 55 73 25 28

Email: mairie.lagrauliere@wanadoo.fr

Site: www.lagrauliere.correze.net

Tirage: 550 exemplaires

Photos: A. Bonnot, école, associations, administrés, élus

Publication: F. Laurent

Rédaction: A. Bonnot, P. Gabino, JM Chastanet

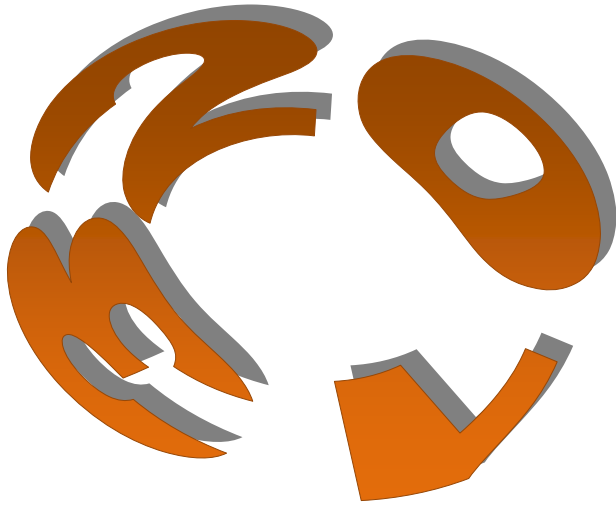
Impression: La Gutenberg (Tulle)

Les informations de ce bulletin ne peuvent pas remplacer une rencontre. Tous les élus restent à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour commencer cette nouvelle année, et pour la première fois, la municipalité vous invite à la soirée des vœux le vendredi 25 janvier 2013 organisée à la salle polyvalente à partir de 18h. Nous comptons sur votre présence.

Bonne année à tous!

Françoise Laurent



Réunion de chantier pour la construction du réfectoire



Construction d'un réfectoire

Devant l'augmentation des effectifs, continue depuis quelques années, et le confort sommaire de la classe installée dans la structure modulaire, la priorité a été donnée à ce projet. Ce projet comprend la construction d'une cuisine, une salle de réfectoire et d'une remise.

Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à 331 150€ HT. Des aides ont été attribuées par le Conseil général à hauteur de 30 000€ pour l'année 2012. Nous attendons en 2013 une aide complémentaire du département et l'attribution d'une aide de l'Etat.

Nouveau café-restaurant

La création d'un café-restaurant communal a été décidée par le Conseil municipal. Plusieurs projets sont en cours d'étude pour qu'une ouverture puisse être effective à la prochaine saison.



« Camping du Pilard »

La municipalité a fait le choix d'une gestion privée pour le camping municipal. Une procédure de délégation de service public a été mise en place. La convention devrait être signée au début du printemps 2013 avec le candidat retenu. Des travaux de réseaux vont être réalisés pour renouveler les installations et pour que son développement soit possible.



Révision de la carte communale

Ce document d'urbanisme dont est doté la commune délimite les secteurs où les permis de construire peuvent être délivrés. L'opportunité de sa révision va être étudiée par le Conseil municipal suite à différentes demandes.

Ce document de planification doit répondre à des objectifs d'équilibre, de gestion économe de l'espace, de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale. Notamment, ne pas augmenter inconsiderablement les charges publiques (extension des réseaux, entretien routier, viabilité hivernale, ramassage scolaire...) et protéger l'agriculture et l'environnement rural.

Sa révision est menée conjointement entre la commune et la Préfecture. Une fois les études terminées, le projet de carte communale est soumis à enquête publique. Au vu du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil municipal et le Préfet doivent délibérer.

MÉDIATHÈQUE

M A R | M A R



Les marionnettes de Mado: Léon qui avait perdu son chiffon, la souris verte...avec les petits nouveaux de la rentrée 2012/2013

Les moments forts de l'année:

- ◆ Exposition du « Syndicat du Transcorrèzien et du POC », projection du film « **Le POC: histoire d'un petit train de Corrèze** », et la venue de **Christophe JERRETIE**, auteur du livre « La gare d'Ussel »
- ◆ Accueil de l'auteur Corrèzien **Gérard BRUTUS** pour la sortie de son dernier ouvrage « Adieu mon amour »
- ◆ **Mado COMBES** et ses contes préférés: un grand plaisir pour petits (25) et grands (17)
- ◆ Pour le festival Coquelicot, accueil de la **conteuse Cécile PE-RUS** et son « Moulin à histoires » avec les maternelle et CP
- ◆ Présentation des « **Tapis de contes** » de la BDP
- ◆ **Exposition « les Corrèziens en vacances »** prêtée par les archives départementales
- ◆ Exposition de la BDP: « **Comment sont fait les livres ?** »
- ◆ Participation à « Bibliothèques en fêtes » avec une **exposition de photos de Christophe BATTUT**
- ◆ Mise à disposition d'une **Wii** par la BDP
- ◆ Acquisition d'un « **Kamishibai** » (petit théâtre japonais) avec différentes histoires : Jean Pierre la brebis, Crapauds sur le pot...
- ◆ **2000€ d'achat de nouveaux documents** (Lirabelle, Roul'dans l'vent, Trarieux, Chantepages...) conformément à notre convention avec le Département

...Un avant-goût de 2013

- ◆ Exposition de l'association « CAUE » sur les toitures Corrèziennes (18 mars-30 avril), complétée par des maquettes réalisées par l'entreprise de couverture graulière d'Aurélien Bousseyrroux
- ◆ X-box 3 et ses jeux
- ◆ Mado COMBES revient avec ses histoires

Des ateliers animés pour tous...

- « **Le jardin sonore** » tous les vendredis 17h-18h. Moment de détente autour de la musique et arts divers
- « **Le temps des histoires** »: tous les jeudis 9h45-11h15. Lecture suivie pour adultes à l'EHPAD.
- « **Au fil des mots** »: les lecteurs se réunissent une fois par mois pour échanger autour des lectures du moment, les livres aimés et à faire découvrir aux autres. Les coups de cœur sont disponibles en ligne ou par affichage
- « **Bébés lecteurs** » tous les jeudis et vendredis 11h15-11h45. Comptines, éveil visuel, musical, petits jeux... pour les 0/3 ans accompagnés de leurs parents, nounous, grands-parents...
- « **Les petites frimousses** »: accueil scolaire tous les lundis et vendredis
- « **Les rencontres du week-end** »: accueil d'auteur pour une séance de dédicaces et d'échanges
- « **Soirée à thème** »: contes, documentaires... à chaque vacances scolaires
- « **Expositions** »: 4 thèmes par an
- « **Portage de livres** » les jeudis 9h-10h. Maryse vient chez vous, sur simple inscription, avec une sélection d'ouvrages. En 2013, l'Instance de gérontologie du canton complétera ce service.

...Et toujours + de services

- Prêts gratuits de livres, CD et DVD
- Carte unique dans les médiathèques du réseau Tulle 'aggl
- Accès internet gratuit
- Connexion WIFI
- Photocopies
- Reliures de documents

Ouvertures: **Mardi**: 10h-12h / 16h-17h

Mercredi: 9h15-12h / 14h-18h

Jeudi: 15h30-19h **Vendredi**: 14h30-18h

Samedi: 11h30-13h

Coordonnées: 6 rue des écoles

19700 Lagraulière

05 55 73 75 58

Site: <http://portaildocumentaire,cc-tullecorreze.fr>

- www.bdp.correze.fr/

Mail: bibliotheque.lagrauliere@orange.fr

1ère Journée du livre jeunesse



La municipalité a souhaité mettre en place une manifestation dédiée aux enfants pour rendre hommage à Hortense Martin sans qui, notre bibliothèque pour enfants de 1978, n'existerait peut-être pas. Comme a dit notre 1ère bibliothécaire, Arlette Chauffour, lors de l'inauguration des nouveaux locaux, « Chanteix chante, pourquoi Lagraulière ne lirait pas ? ».

La « journée du livre jeunesse » : c'était la 1^{ère} édition en 2012 en partenariat avec la librairie Chantepages de Tulle spécialisée en lecture jeunesse, l'association des parents d'élèves et l'équipe enseignante.

Le vendredi 12 octobre, l'illustratrice Angélique Pelletier et l'auteure Karine Harel sont intervenues à l'école pour montrer leurs travaux et répondre aux questions des enfants suite à l'exposition « Comment sont faits les livres ? ».

Le samedi 13 octobre, à la salle polyvalente, 4 auteurs ont dédié leurs ouvrages: les éditions « 2 vives voix » avec Zad, Momo Géraud, Angélique Pelletier et Karine Harel, des petites maisons d'éditions indépendantes.

Beaucoup d'échanges ont eu lieu entre les visiteurs et ces auteurs autour de la littérature jeunesse proposée ce jour-là! Le coût de cette opération s'élève à 719€. En 2013, la journée du livre jeunesse aura lieu vendredi 11 octobre sur le thème de la poésie.



De l'atelier
informatique
...à
« l'arrobas 19700 »

Déjà 1 an!
Et toujours + de succès

La découverte du club a permis de nouvelles adhésions, et des effectifs doublés en 1 an. Les très remarquables travaux de Christiane Ferrière et Guy Laurent sur les thèmes de « la place de Lagraulière » et « les champignons de la Forêt » seront publiés sur le nouveau cadre photo numérique de la mairie. Ce groupe s'est baptisé « l'arrobas » et a créé son propre logo. Ce nouveau groupe sera au 1^{er} janvier 2013, associatif, branche supplémentaire du Foyer Rural, en collaboration avec la municipalité, afin d'améliorer le fonctionnement et l'organisation de cette activité.

L'atelier informatique a été mis en place en septembre 2011

par Alexia et Maryse dans le cadre des nouvelles animations de la Médiathèque. Il s'agissait de proposer aux administrés un apprentissage des utilisations principales de cette nouvelle technologie, une meilleure pratique. Serge Joulin a immédiatement adhéré à cette offre publique et a pris en charge, bénévolement avec Maryse, les « cours » hebdomadaires du mardi de 17h à 19h. Tous les niveaux sont acceptés. Les plus expérimentés aident les nouveaux. L'entraide et la convivialité sont au rendez-vous.

Les 20 et 22 novembre, à l'occasion de portes ouvertes, nos informaticiens en herbe présentaient leurs travaux de « fin de 1er cycle »: affiches, recherches, skype, diaporamas ...



G r O u p e s c o l a i r e

La solidarité à l'école de Lagnaulière

En 2011-2012, dans le cadre du projet Eco-Ecole, toutes les classes ont travaillé sur le thème « des Solidarités ». Tout le long de l'année, l'accent a été mis sur la tolérance, le partage et la découverte des enfants du monde.

Une grande collecte de livres, jouets et habits a été organisée pour les élèves de l'école de Kerrouchen au Maroc.



Céline Simonie est venue montrer les photos de son voyage au Maroc

Le sapeur-pompier Tintignac apprend à donner l'alerte et à pratiquer les gestes de 1^{er} secours



La classe des CM a travaillé sur les gestes de premiers secours en partenariat avec le Centre de secours de Seilhac. Ils ont raconté leurs vécus et se sont entraînés à secourir leurs camarades dans différentes situations mises en scène par le pompier. Ces élèves sont intervenus à leur tour dans les autres classes pour transmettre ce qu'ils ont appris.

Dans les classes de maternelle, le thème a été décliné dans différentes activités parallèlement aux apprentissages de la vie collective.

En 2012-2013, notre éco-école a fait le choix de travailler sur le thème de l'eau.

La Directrice, Marie Lascaux

Quelques chiffres:

- Nombre d'enfants scolarisés au 21/12/2012: 121
- Coût d'acquisition des livres offerts par la municipalité pour Noël : 1440€
- Coût d'installation des jeux offerts par l'APE: 1744€
- Réparation du système informatique: 718€ - Maintenance du système: 658€
- Montant 2012 des dépenses en fournitures scolaires : 4754€
- Travaux d'isolation des faux-plafonds: 1109€
- Habillage des soubassements des fenêtres dans toutes les classes: 3954€
- Acquisition de mobilier scolaire : 2 413€



Le spectacle de fin d'année a été le point d'orgue des différentes actions sur la solidarité avec un titre évocateur :

« Main dans la main »

Accueil de loisirs

Les animateurs des accueils de loisirs du secteur s'entendent bien et partagent plein de rendez-vous pour le plus grand plaisir des enfants. Comme ce mercredi 19 décembre 2012, où ils se sont regroupés pour leur offrir des spectacles présentés à la salle polyvalente de Lagraulière. Une conteuse cubaine, Coralia Rodriguez, du réseau des médiathèques de Tulle'agglomération, a su captiver un public attentif de 90 enfants de Lagraulière, Chanteix et du Pays d'Uzerche avec les histoires sur son île, en Français et en Espagnol. 150 enfants de Seilhac, Chamberet, Treignac et du SESSAD de Brive ont rejoint le 1er groupe pour des représentations de la compagnie « Les Singuliers Associés » intitulées "Histoire de signes". Une conteuse racontait une histoire tandis qu'un conteur muet racontait la même histoire en langue des signes!

Cet année, l'accueil de loisirs s'est rendu également aux Jardins de Colette, au cinéma, à la patinoire, à la piscine... Les autres animations proposées, en dehors de ces spectacles et sorties trimestriels, sont des jeux collectifs, des confections manuelles, des balades en forêt, des rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'EHPAD...

Le budget de cette structure représente 14500€. Des aides au fonctionnement ont été attribuées par la CAF (~ 2000€) et Tulle'agglomération (1082€). Nous avons bénéficié en plus cette année d'une subvention exceptionnelle de la CAF pour l'acquisition de mobilier éducatif.

La commune participe aux frais de fonctionnement de l'accueil de loisirs Lou Loubatou de Chanteix à hauteur de 2000€ par an.



Services périscolaires

La cantine et la garderie sont des services publics communaux facultatifs.

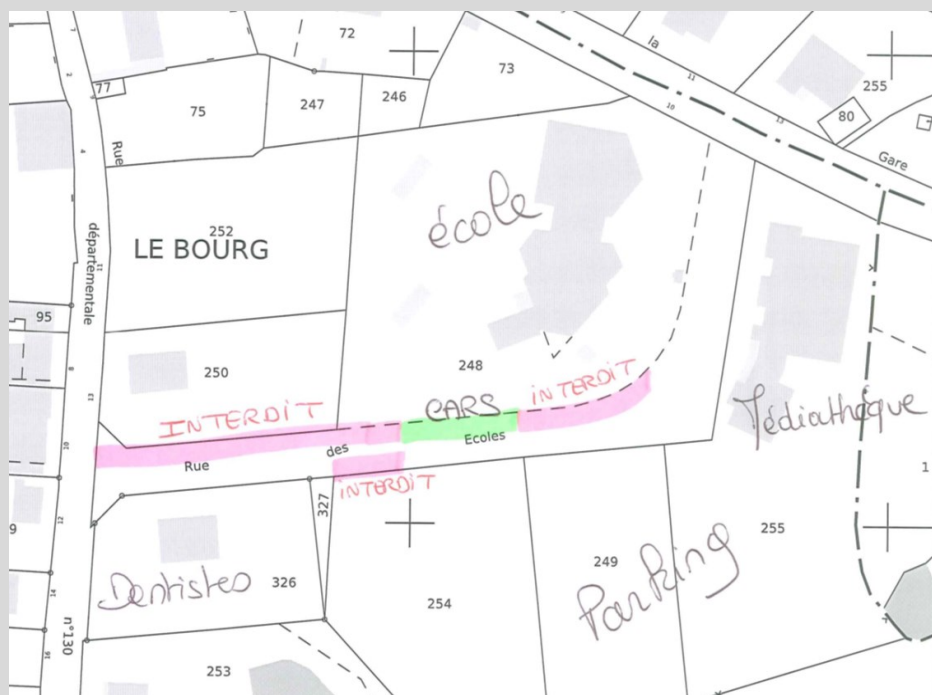
Les tarifs au 1er janvier 2013 sont: 2.40€/repas, 1.10€/garderie matin ou soir, 1.60€/garderie matin et soir.

La garderie fonctionne de 7h30 à 18h45 précises.

La cantine est organisée en 2 services pour environ 115 pensionnaires par jour. Les menus, très appréciés des enfants, ont été adaptés aux nouvelles normes de qualité nutritionnelle, après une formation avec la société Nutriconcept de Brive (800€).

RAPPEL DES RÈGLES DE STATIONNEMENT « RUE DES ÉCOLES »

Par mesure de sécurité pour les piétons (notamment les mamans venant à pied récupérer leurs enfants à l'école souvent avec des poussettes) et pour améliorer la circulation des usagers et des services (notamment le transport scolaire), les conditions de stationnement et d'arrêt sont réglementées comme suivant (voir schéma ci-contre):



de stationnement et d'arrêt sont réglementées comme suivant (voir schéma ci-contre):

⇒ Stationnement et arrêt strictement interdit à tout véhicule tout le long du trottoir côté école

⇒ Stationnement réservé aux cars de transport scolaire devant le portail principal de l'école

⇒ Stationnement et arrêt strictement interdit sur le trottoir en face du chantier de construction de la nouvelle cantine

Le stationnement et les arrêts doivent s'effectuer sur le parking de la salle polyvalente, en face de la médiathèque et sur les parking du bourg.

Merci de votre compréhension!

Quelques réalisations 2012



RÉSEAUX Des travaux de réseaux cordonnés entre la commune, le Syndicat du Puy des Fourches et le syndicat d'électrification ont été réalisés « Sente de la Font Grillère » et « Chemin de la Croix de la Martinie ». Ils ont permis, à moindre frais pour nos collectivités, la mise en place de 2 projets privés d'aménagement de 12 lots à bâtir. Les travaux ont consistés pour les syndicats en l'extension des réseaux et pour la commune en l'élargissement et la réfection des voies de desserte subventionnés par le Conseil général.

Route de la gare: le personnel communal avec l'entreprise Daubec ont réalisé une évacuation du réseau d'eau pluviale en cas de forts orages. Le coût de ces travaux s'élève à 4217€, dont 2439€ de matériaux, 239€ de terrassement (entreprise Daubec) et le reste en temps de travail et utilisation du matériel. Il faut souligner le prêt gracieux du compresseur et de la tronçonneuse du Syndicat du Puy des Fourches.



MATÉRIEL DE TRAVAIL La municipalité a fait le choix d'acquérir une nouvelle lame de déneigement. Le coût de cette opération s'élève à 5306€ avec un montant d'achat de

9926€, une reprise de l'ancien matériel pour 1300€ et une subvention du conseil général à hauteur de 3320€.

BÂTIMENTS

Vestiaires du rugby: les dirigeants et joueurs du CAG ont mis la main à la pâte cet été, les vestiaires du club ont été entièrement restaurés. Les matériaux ont été pris en charge par la commune pour un montant de 2383€.

Eglise: les pigeons ne passeront plus! Leur intrusion dans la chambre des moines a été stoppée par la fermeture des avant-toits et caches-moineaux de la toiture de l'Eglise (731€-entreprise Bousseyrout).

Mairie et école: les aides financières liées à la loi POPE (Programme fixant les orientations de la politiques énergétique) nous ont permis de réaliser des travaux d'isolation des faux plafonds à la mairie et à l'école pour un montant total de 1706€ (société iso-Inter).

Médiathèque: une commande artistique avait été passée en 2010 auprès d'Isabelle et Didier Moreres. La construction de la nouvelle médiathèque rentrait sous le coup de l'obligation de décoration des constructions publiques, dénommée «1% artistique». D'une valeur de 3 482€, le tableau (en fond de page) est à découvrir sous le porche de la médiathèque.

AUTRES

Restauration du registre des mariages 1883-1892 (La Reliure du Limousin): 583,05€ dont 50% financés par le Conseil général

Insertion d'une publicité dans la revue « Pays Limousin » : 598€

Participations diverses: foulées grauliéroises (pot et 2 trophées), apéritif du repas des familles de l'EHPAD, vœux de l'EHPAD (chocolats), cadeaux de l'arbre de Noël des enfants du personnel de l'EHPAD et de la commune, apéritif d'accueil des nouveaux arrivants, sapins de Noël...

VOIRIE



La voirie communale se compose des « voies communales d'intérêt communautaire » (VCIC) et des chemins ruraux.

La communauté d'agglomération de Tulle est compétente pour « la création, l'aménagement et l'entretien des VCIC » depuis le 1^{er} avril 2011, hors places. La définition d'une VCIC retenue par les élus communaux: « voie revêtue desservant un lieu de vie constitué à minima de 2 à 3 maisons habitées toute l'année ». Le tableau de classement des voies sera adopté début 2013 (~ 50 Km). Les travaux d'entretien (fauchage, débroussaillage, saignées, nettoyage d'ouvrages d'art, balayage des rues, déneigement, bouchage de nid de poule...) continuent d'être réalisés par les agents communaux avec le matériel communal, par le biais d'une convention de mise à disposition.

Le programme de travaux 2012 a concerné : le « Puy-la-Croisille » de part et d'autre de l'ancienne 120, la route de Traireux jusqu'en limite de commune, la route du village de la Vigerie, la rue de Bel Air et la rue des écoles (entreprise Screg et Siorat).

Des réfections ponctuelles en grave émulsion et bicouche ont été effectuées à Traireux, Gorsas, au Mas et au Foirail pour un montant de 26 108€ (entreprise Siorat). Le bouchage de nids de poule a coûté cette année 2055€ de matériau Compomac (entreprise Screg).

Pour 2013-2014, le Conseil municipal a proposé la réalisation du programme suivant: la Barthe, France, Bois-la-Fleur, Rue du Champ Fleuri, Chambougeal et le Mas. Les travaux d'élagage par les riverains de ces voies devront être réalisés en amont. Nous remercions les personnes concernées d'en tenir compte dès à présent. Des courriers individuels seront envoyés début 2013.

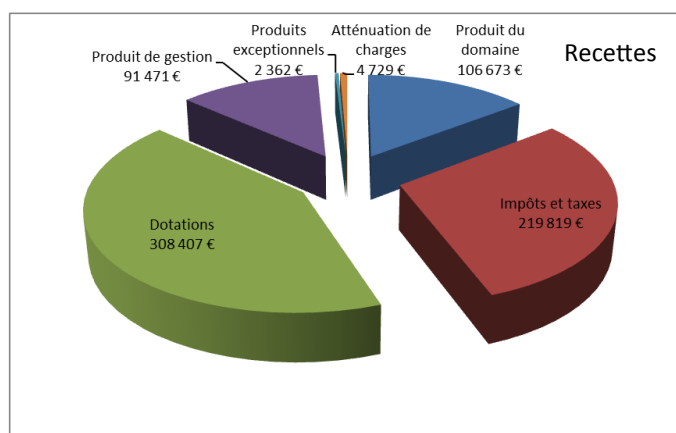
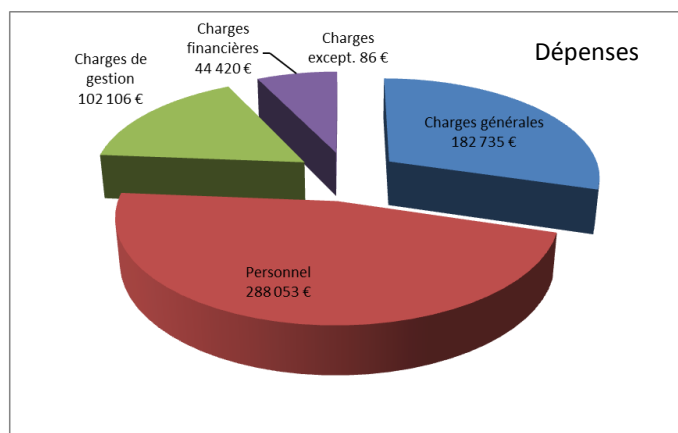
Des procédures de régularisation sur les chemins ruraux ont été effectuées en 2012 : aliénation d'un chemin rural à La Montagne et régularisations d'assiette à Bouilhac et à Jumeau. La réfection du chemin des Puges a été effectuée fin 2011 pour un montant de 842€ (entreprise Rouanne).

Le point sur les finances...

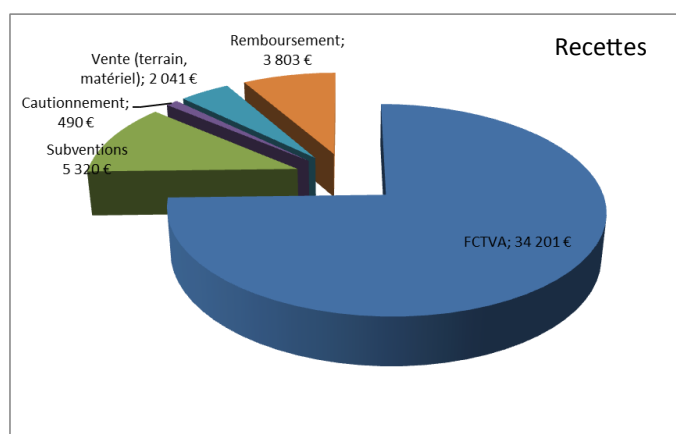
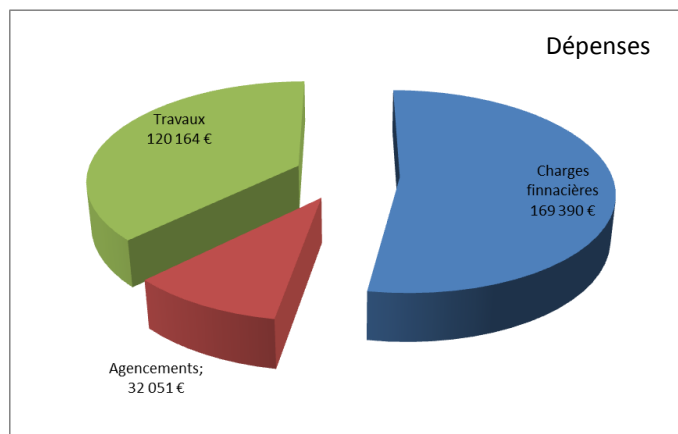
La réalisation du budget principal de la commune était facilitée cette année par un excédent de fonctionnement cumulé très confortable (604 000€) et un faible déficit d'investissement (38 000€). Toutefois, les projets d'investissements, la hausse des prix de fournitures et la baisse des dotations de l'Etat devront à l'avenir induire une gestion très maîtrisée des dépenses.



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Quelques chiffres 2012:

- ◆ Maintenance annuelle de l'éclairage public : 2 691€
- ◆ Eau des bâtiments communaux (sauf EHPAD) : 6521€
- ◆ Participation au SDIS : 19 026€
- ◆ Subventions aux associations (amis de la BDP, ANACR, ARAC, Boule graulièreoise, CAG, club Doux Printemps, comice d'arrondissement, comice cantonal, comité dev jumelage, Corrèze Crapahut, NSL, foyer rural, foyer socio éducatif du collège de Seilhac, JMF du Limousin, prévention routière, PEP, SELUTREVI, société de chasse, USEP, APE, ICG du canton...): 8 885€
- ◆ Adhésions (Vézère ardoise, association des maires de Corrèze...): 1098€



Budgets annexes

Assainissement: les dépenses cumulées (fonctionnement et investissement) sont de 22 107€. Elles concernent principalement les échéances d'emprunt, la redevance à l'agence de l'eau et le fonctionnement du réseau. Les recettes cumulées sont de 46 585€: elles correspondent aux versements des subventions pour les travaux effectués aux Vergnottes en 2011 et la redevance d'assainissement.

Caisse des écoles: les dépenses sont de 57 150€ principalement affectées à l'alimentation et la rémunération du personnel de cuisine. Les recettes de 74 277€ incluent principalement la subvention d'équilibre de 38800€ versée par le budget principal et les redevances cantine.

CCAS: 2 491€ de dépenses pour le repas des aînés et 4 169€ de recettes dont 3400€ de subvention d'équilibre versée par le budget principal et le produit du 1/3 des ventes de concession du cimetière.

Cimetière: 4 990€ de dépenses pour la mise à disposition du personnel communal à ce service et les fournitures d'entretien. 5 405€ de recettes correspondant aux ventes de concession et aux prestations d'inhumation.



Agroalimentaire (SAS Bossoutrot) 05 55 73 72 14

Artiste peintre (I et D. Moreres) 05 55 98 45 13



Boulangerie (B. et K. Laurent) 05 55 73 71 57



Café (O. Vigeon) 05 55 73 73 29

Coiffeur (C. Raffy) 05 55 73 72 16

Commerce de bestiaux (F. Bossoutrot) 05 55 73 73 33

Couvreur (A. Bousseyrroux) 06 68 39 72 49



Dentistes (Martin, Coste, Demontjean) 05 55 73 25 67

Docteur (O. Henoch) 05 55 98 46 08



Electricien /plombier (G. Trifone) 06 43 27 14 32

Epicerie - Tabac (D. Da Silva) 05 55 73 75 72



Garagiste (C. Moratille) 05 87 52 40 51

Groupama (B. Chastanet) 05 55 73 71 04



Infirmières (Delage, Mayne, Bousseley) 05 55 98 47 09

Ingénieur conseil (K. Montintin) 05 55 27 03 79



Maçon (M. Marquès) 05 55 27 05 15

Menuisier (J. Lapègue) 06 20 48 44 80

Musicien (F. Charpentier) 05 55 98 92 81



Parcs et jardins (E. Buge) 05 55 73 74 83

Parcs et jardins (D. Dubus) 05 55 98 96 31

Parcs et jardins (F. Jamain) 05 55 98 90 62

Pharmacie (C. Berné) 05 55 73 73 22

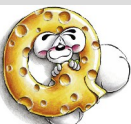
Plombier (K. Machane) 05 55 98 42 41

Poste 05 55 73 73 46

Prêt-à-porter (F. Réal) 05 55 73 71 91

Peintre (A. Poulbrière) 06 83 98 39 80

Quincailler (J. Bordas) 05 55 73 71 35



Taxi (M. Géraudie) 05 55 27 98 23

Travaux publics (JM Daubec) 05 55 73 72 98

Transporteur (SAS Bossoutrot) 05 55 73 72 14



Locations saisonnières

Gîte « Loucastan »

Blanchefort - 05 55 73 74 83

Gîte de Mme Duquesnoy

Lacombe - 05 55 73 71 01

Gîte et chambres d'hôte « Domaine de Bellefond »

05 55 73 69 90

Chambres d'hôte « La vieille grange »

Chemin de la Buge Basse - 05 55 73 00 82

**Les nounous près de
chez vous!**



BADAL Jocelyne

05 55 98 43 58

BEYSSERIE Martine 05 55 73 72 77

CHASTANET M-Laure 05 55 73 14 84

DUDEZERT Goréti 05 55 98 91 05

DUMONT Katia 05 55 73 19 53

EYROLLES Brigitte 05 55 98 49 42

HENOCH Bérangère 05 55 98 84 83

JACQUES Mélinda 06 32 71 17 67

RIVIERE Myriam 06 87 48 90 01

VERDIER Véronique 05 55 97 15 02





Triptyque des enfants du centre de loisirs

D'importants travaux ont été réalisés cette année à la piscine pour un montant dépassant les 12 000€. Ils ont notamment concernés: le revêtement de la pataugeoire et la réfection des joints des goulottes (3708€ - entreprise Lomacor), le changement de 2 vannes, la mise en place d'un clapet anti-retour et le changement du sable de filtration (5521€ - entreprise Miane et Vinateur) et la réparation des pompes (3159€ - entreprise Denis).

Des travaux d'amélioration de notre piscine ont également été réalisés par les agents communaux: peinture des rambardes, création d'une zone de stockage extérieure, nettoyages des façades, mise en place d'une ligne aérienne, d'une nouvelle colonne de douche côté filles.

Une fresque sur 3 panneaux a été créée par les enfants de l'accueil de loisirs pour la piscine. Elle a été installée à l'accueil, dans le couloir central.

Une très bonne équipe saisonnière a été engagée cette année:

- ◆ les maîtres nageurs: Carole Noailhac et Philippe Chateil,
- ◆ les agents d'accueil: Yohan Surget et Emerick Alborghetti à la piscine, Johan Truptil-Perrier à la médiathèque, Chloé Lechpre à la mairie
- ◆ Un agent technique et régisseur du camping: Maxime Chenou.

Les qualités professionnelles qu'ils mettent en œuvre, notamment leur sérieux et leur engagement, sont indis-

pensables au fonctionnement et développement de nos services.

Nous attachons une grande importance aux moyens mis en œuvre dans le cadre des secours aux personnes à la piscine. L'exercice de sécurité est l'une des actions majeures qui s'organise en début de saison. Il permet de mettre en situation le personnel, sa coordination, la procédure à

appliquer, les petites améliorations à apporter dans les locaux... Une attention particulière est aussi portée lors du recrutement des agents d'accueil. Ce poste requiert impérativement le diplôme de « prévention et secours civiques de niveau 1 ».

Nous avons mis en place des sondages à l'accueil de la piscine afin d'évaluer la satisfaction des usagers quant au service proposé et le lieu de vie des usagers.

Nous proposons cette année encore: le prêt de matériel ludique (tapis, cerceaux, frites...), des cours de natation (enfants/adultes), une matinée portes-ouvertes, l'accueil de groupes en matinée (accueils de loisirs, centres pour handicapés...) et 2 fermetures plus tardives.

Pour la protection des usagers, l'Agence Régionale de la Santé, qui est l'organisme de contrôle de cet établissement, a préconisé certaines règles car la 1ère source de contamination dans une piscine provient du baigneur lui-même. Pour éviter les irritations oculaires, otites, angines, affections digestives, mycoses... et d'autres infections beaucoup plus graves du type légionnelles ou staphylocoque... il faut limiter les poussières cosmétiques, des sé-

crétions du nez et de la bouche, la sueur, les matières fécales, les peaux mortes... Le respect des règles d'hygiène est indispensable: un guide de l'utilisateur était mis à disposition spécialement à cet effet pour rappeler qu'avant de se baigner il faut se moucher, passer aux WC, se démaquiller, se doucher entièrement et soigneusement, se désinfecter les pieds dans le pédiluve...

L'interdiction de port des shorts et bermudas a aussi été mise en place parce qu'il a été constaté que certains vêtements étaient utilisés à la fois comme vêtement de ville, voire de sport et de vêtement de bain. Comme il est difficile d'effectuer un contrôle vestimentaire systématique de chaque usager, la règle générale a été appliquée.

L'accès au court de tennis est désormais gratuit. La réservation du court s'effectue auprès de la Boulangerie Laurent ou de la quincaillerie Bordas.

L'été 2012 a été également l'occasion de découvrir les talents de nos artistes graulhiérois. Cette année, exposaient C. Lachèze, L. Aubier, le club d'encadrement du Foyer rural (F. Briche, F. Morvan, D. Bachellerie, C. Endean, S. Désauguier, G. Monzat, M-P Charpentier, C. Lenotre, J. Mercier, G. Broch), F. Becue, P. Pascarel, M. Rufenacht, J. Delhommeau, F. Bourdet, B. et G. Wiencke, M. Peyrat et C. Nicaud. Plus de 100 œuvres étaient proposées: dessins animaliers à la mine de plomb et à l'encre de Chine, émaux, peintures à l'huile, photos, reproductions... Une structure d'exposition d'envergure a été créée pour cette occasion par les époux Wiencke. Nous les remercions pour leur contribution.



Vernissage de l'exposition
« Arts et couleurs graulhiérois »

Nid de frelons asiatiques, à proximité immédiate de l'École, détruit par le Centre de secours de Seilhac



Le frelon asiatique, classé nuisible

Les ministres de l'Agriculture et de l'Ecologie ont décidé de classer le frelon asiatique (*Vespa velutina*) comme espèce exotique envahissante et nuisible. Ce classement devrait permettre l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de lutte obligatoire au niveau national et régional.

Cela signifie que le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pourra intervenir, en cas de danger sanitaire, sur le domaine public pour la destruction des nids mais que les particuliers qui découvriront un nid sur leur propriété pourront être sommés de le faire détruire par un organisme privé habilité à ce genre de travail.

En 8 années (première mention de sa présence en France en 2004 à Tonneins dans le Lot et Garonne), le frelon asiatique a colonisé plus de 50 départements.

Il faut savoir que certaines espèces d'oiseaux sont des consommateurs de frelons asiatiques. Mésanges, pics et corvidés se nourrissent de frelons asiatiques à l'entrée de l'hiver lorsque la colonie meurt, ils peuvent même quelquefois détruire le nid.

La bondrée apivore (rapace migrateur souvent confondue avec la buse variable) est un prédateur potentiel du frelon en pleine période d'activité de la colonie.

Lagraulière, zone pastorale ???

Le pastoralisme est une activité d'élevage, dans laquelle des espaces naturels libres sont utilisés de manière extensive et saisonnière avec une mobilité plus ou moins importante des troupeaux. En France, les zones de pastoralisme sont présentes surtout dans les massifs montagneux. Elles sont signalées par des panneaux indicateurs préventifs qui incitent les randonneurs et les automobilistes à la prudence du fait de la présence ou non de clôture.

Apparemment, cette méthode d'élevage libre connaît un franc succès à Lagraulière car il n'est pas rare de rencontrer des animaux sur les routes de la commune. En effet, qu'ils viennent de Seilhac, St Clément, Chanteix ou Perpezac, les automobilistes peuvent se retrou-



ver, comme en montagne, en présence de troupeaux au détour d'un virage, sans en avoir été avisés.

Jusqu'à ce jour, aucun accident grave n'est à déplorer et les animaux ont toujours été évités, quelquefois de justesse, non sans quelques frayeurs réciproques et autant de coups de frein intempestifs.

Si le succès grandissant de cette méthode d'élevage se con-

firme, une enquête sera certainement nécessaire, au niveau départemental, pour connaître les communes qui auront droit à l'appellation « zone pastorale »!!!!....

Il paraît même que certains animaux aident les employés municipaux à tondre la pelouse du stade municipal: des vaches bien dressées puisque aucune déjection n'a perturbé le bon déroulement du match le dimanche.

Réglementation: élagage en bordure de voie

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine routier communal, les propriétaires riverains de voies communales sont priés de mettre en œuvre la réglementation en matière d'élagage et d'abattage.

Cette réglementation, disponible en mairie, prévoit:

« Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol du domaine routier communal doivent être coupés à l'aplomb de la limite de ce domaine.

Les arbres morts doivent être abattus et ne peuvent pas être remplacés.

Les haies doivent être conduites de manière que leur développement, du côté du domaine routier communal, ne fasse aucune saillie sur celui-ci.

Aux croisements, embranchements, carrefours ou bifurcations, les arbres à haut jet doivent être élagués sur une hauteur de 3m dans un rayon de 50m. »

Les opérations d'élagage doivent être effectuées à la diligence des propriétaires. Faute d'exécution par ceux-ci, les travaux peuvent être exécutés d'office par les services communautaires, aux frais des propriétaires.



Nous vous conseillons d'effectuer, auprès de la mairie, 1 mois avant le début des travaux:

- *une demande d'autorisation de voirie,
- *une demande de réglementation temporaire de la circulation,
- *une demande d'alignement pour connaître la limite entre le domaine routier communal et le terrain privé.



Tri:

Un nouveau « point d'apport volontaire » (PAV) a été mis en place à la Gare pour desservir les habitations de Lagraulière et St Clément. Le tri du verre, du papier et des emballages s'effectue en plus dans les colonnes installées sur le parking de la salle polyvalente et sur la place du Foirail. Des « réglettes », des « guide du tri » et des « cabas » sont à votre disposition au secrétariat de mairie pour vous aider à mieux trier.

Containers à ordures ménagères: Stop-pub:

Nous rappelons que les quelques 100 containers répartis sur le territoire communal ne reçoivent que des ordures ménagères rassemblées dans des sacs poubelle. Les autres déchets sont à trier ou à évacuer à la déchetterie. Merci de votre civisme!

Horaires des déchetteries:

Les horaires de la déchetterie de Chamboulive sont: lundi, mardi, vendredi de 14h à 17h - mercredi de 9h à 12h et samedi toute la journée.

Les autres déchetteries du territoire communautaire sont également à votre disposition: Tulle, Naves, Corrèze ainsi que la plateforme de compostage de St Mexant.

Nos déchets.



Un autocollant « Stop pub » à apposer sur votre boîte aux lettres est mis à votre disposition par Tulle 'agglo à votre secrétariat de mairie.

Jours de ramassage des ordures ménagères:

Mardi à partir de 5h: Bonnet rouge, la Buge haute et basse, Chapoux, Mailher, la Croix Vieille, Foujanet, la Vigerie, Gorsas, Tour de Coulaud, Tra-rioux, Espieussas, Marsaleix, les Vergnes, le Mas, le Tilleul, Bois-la-Fleur, le Chatenet, Blanchefort, la Moissonnie, et Puy-la-Croisille.

Mercredi à partir de 5h: les autres villages et le bourg.

SITES INTERNET UTILES

Des copies de vos avis d'impôt sont disponibles sur www.impots.gouv.fr (« Consulter » « ma situation fiscale personnelle »)

La consultation du cadastre et l'impression de plan de masse et de situation sont possible sur www.cadastre.gouv.fr

Les dossiers de demandes de travaux ou permis de construire sont imprimables sur <http://vos.droits.service-public.fr> (rubrique logement)



Prévention des seniors



Une réunion de sensibilisation a été organisée par la gendarmerie de Seilhac à l'attention des seniors. L'adjudant AUBERT, Commandant de la brigade de Seilhac, et le gendarme Christelle SEGUY, ont apportés de précieux conseils face aux multiples risques et arnaques qui nous guettent chaque jour!



Cambrilage: appeler immédiatement le 17 de chez un voisin; ne rien toucher; interdire l'accès à toute personne; ne réaliser les travaux de réparation qu'après les constatations de la gendarmerie

Courte absence: fermer les volets et verrouiller les portes; ne pas laisser d'objet de valeur visible des fenêtres; ne pas laisser de message écrit signalant votre absence; laisser un fond sonore (radio...); ne pas cacher ses clés (sous le paillason, dans la boîte aux lettres...), les laisser chez une personne de confiance

Démarchage à domicile: vérifier l'identité de la personne, demander sa carte professionnelle; appeler la société dont votre interlocuteur se réclame; demander des rendez-vous et faites-vous accompagner; être très vigilant, ne pas signer de papier peu clair (délai de rétractation de 7 jours); fermer vous à clef même en pleine journée; protéger les ouvertures avec des volets ou des grilles; indiquer juste un nom sur la boîte aux lettres sans autre indication; avoir une lampe électrique et un téléphone près du lit

Carte bleue: laisser passer une personne trop collante; ne pas se faire distraire; apprendre son code par cœur; récupérer le ticket; si la carte est avalée, appeler immédiatement la banque ou le centre d'appel

Absence durable: faire suivre ou

faire relever son courrier; ne pas indiquer sur le répondeur les dates d'absence; faire suivre ses appels; verrouiller les volets, les faire ouvrir de temps en temps; installer des lumières automatiques; ne pas laisser les clés sur les véhicules; ne pas conserver d'importantes sommes d'argent au domicile; répertorier et photographier les objets de valeur (apposer un repère sur les meubles...); éviter les cachettes classiques (chambre, salle de bain); prévenir voisins et proches pour qu'ils assurent une petite surveillance; conserver les factures de matériel hi-fi, électroménager et objets de valeur

Vol à la tire et à l'arrachée: se faire accompagner pour retirer du liquide; changer les horaires et les jours à chaque retrait s'ils sont périodiques; y aller de jour; recompter au guichet et non dans la rue; fermer son sac, le mettre en bandoulière plutôt qu'à la main; ne pas porter de bijoux trop voyant dans la rue; si vous vous sentez suivi, dirigez vous vers un endroit fréquenté; marcher face aux ouvertures, sac côté immeubles; méfiez-vous des mobylettes qui utilisent les trottoirs

Agression: appeler au secours très fort, ne pas faire d'opposition, récupérer le maximum de renseignement (tatouage, cicatrice, véhicule...)



NOUVELLES RÈGLES

Circulation interdite aux +19T

- «Route du Puy-la-Croisille» au niveau du pont d'Aurelles,
- «Chemin de Bellefond au Tronc» au niveau de la digue de l'étang du château,
- «Route du Mazel» au niveau de la digue de l'étang du Mazel

Circulation interdite aux +12T

«Chemin de Bellefond à Mazeix» au niveau de la digue de l'étang de Bellefond

Sens unique

«Chemin de la Buge Basse», sortie interdite sur la RD dite «route du Foirail»

Stationnement interdit sur 70m

Depuis le carrefour de la Croix de Bouilhac côté droit direction Brive



La voie du lotissement des Vergnottes a été baptisée «Impasse Airolas».

L'appellation de la voie du lotissement Las Borias a été régularisée «résidence Las Borias». Des numéros ont été attribués aux maisons d'habitation.

Invitation des + de 70 ans au *Repas des aînés*

avec la Bande à Marcel

Dimanche 14 avril à 12h
à la salle polyvalente



Invitation des grauliérois aux

Vœux de la municipalité

Vendredi 25 janvier à 18h
à la salle polyvalente



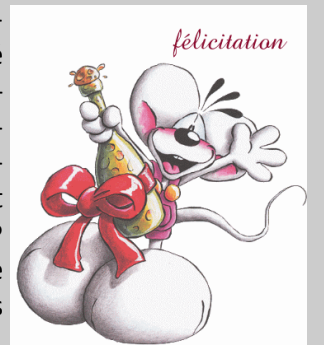
5 jeunes grauliérois de 18 ans ont été inscrits sur les listes électorales pour 2013:



Jonathan Neaud, Coralie Célérier, Martin Agnoux, Ophélie Surget et Florian Delacre.

Ils seront invités à la mairie au mois de mars pour la remise officielle de leur carte d'électeur en présence des délégués de la commission communale de révision des listes électorales, Marie-Hélène Alborghetti et Lucien Mournetas.

Lors d'une cérémonie organisée en décembre dernier, Pierre Berlouin, scolarisé au CFA des Treize vents, a reçu une distinction par le directeur de cet établissement. Cette récompense lui a été décernée suite à l'investissement dont il a fait preuve lors de sa formation en CAP « menuisier fabricant » avec l'entreprise Alain Cayroux d'Espartignac. Toutes nos félicitations et bonne continuation!



Etat civil 2012

Naissances: Angèle Terrassou (3 janv.), Nolan Burguès (12 janv.), Joséphine Godon (14 fév.), Pablo Desjames (1er avril), Lenny Faugères (4 mai), Sacha Dumont (4 juin), Tio Maceiras Goncalves (17 juil.), Uma Degron (16 juil.), Lola Schutz (5 sept.), Samuel Wiatrowski (4 nov.), Pépin Cadennes (16 déc.)

Mariages: Marion Osès et Lilian Mournetas (26 mai), Marie Duquesnoy et Olivier Blanchard (7 juillet)

Décès: Denise Maury vve Besse (11 janv.), Simone Levot vve Riebel (12 janv.), Yvonne Goursaud vve Barthelay (14 janv.), Marthe Bargerie vve Gounet (21 janv.), Léon Besse (22 janv.), Antoine Mante (13 fév.), Roger Chaulanges (14 fév.), Marcelle Cueille vve Couderc (23 mars), Louis Bordas (24 mars), Yvonne Charbonnel vve André (25 avril), Louise Capy vve Mante (2 mai), Angelo Pittau (30 avril), Raymond Borie (21 mai), Didier Lemoine (26 mai), Denise Salesse vve Désagulier (2 juin), Yann Bordas (17 juin), Cécile Martinie vve Martinie (11 juil.), Grazia Battaglia vve Cuppari (8 juil.), Denise Mirat vve Capy (25 juil.), Renée Mante vve Farges (24 août), René Peyrussie (26 août), Jeannine Bouysse vve Durin (20 sept.), Cécile Lachaud vve Michel (3 oct.), Marcelle Pouget vve Fourches (2 oct.), Julia Dufour vve Bergeal (17 oct.), Henri Péjoine (18 oct.), Jeanne Faurie vve Dumont (27 oct.)

Baptême civil: Thomas Imbert (18 août), Hugo Clauzade (29 sept.)

Sont énoncés les actes d'état civil pour lesquels nous disposons d'une autorisation de parution



Samedi 14 avril 2012, François et Jacqueline MIROU se sont redits « oui » pour leurs 60 ans de mariage. Une cérémonie a été organisée à la mairie en présence de leurs enfants, petits enfants et de leurs amis. François est originaire de la région parisienne. Jacqueline, de souche grauliéroise par son père, fût élevée à la cité gaillarde. Jacqueline et François voulaient beaucoup d'enfants. Ils en ont eu 9 qui ont donné naissance à 25 petits enfants. Au petit matin de ce 14 avril, ils sont devenus arrière-grands-parents avec la petite « Charlotte » puis « Thomas » 3 semaines plus tard. Une nouvelle génération prenait la relève!



Monsieur Séraphin Da Silva a été reçu dans les salons de la Préfecture en cette fin d'année 2012 pour la remise officielle de son décret de naturalisation le portant citoyen Français. Né à Randé au Portugal, Séraphin est arrivé en France en 1960. Après une enfance à Tulle, il a choisit de s'installer avec Monique à Lagraulière. Séraphin travaillait au garage de Michel Raffy et Monique à la maison de retraite. C'est après 44 ans de mariage, la naissance et l'éducation de 3 garçons, et une retraite bien méritée, que Séraphin a choisit et obtenu la nationalité Française. Une nationalité qu'il avait acquis pour nous depuis longtemps!

Foyer Rural

Le foyer rural, dirigé par une équipe de bénévoles, est une association qui fait partie intégrante de la vie du village. Nous faisons souvent appel à d'autres bénévoles de Lagraulière, et parfois des environs, pour nous aider à installer les structures nécessaires à nos manifestations et participer de façon ponctuelle à toutes les tâches de ces jours là, et ce renfort nous est précieux ! L'équipe est en place depuis 2004, sans pour autant la modifier, nous espérons l'élargir afin d'alléger les actions de chacun et d'apporter des idées neuves à une équipe qui peut parfois s'essouffler.

Le Foyer rural fonctionne avec des activités qui s'activent presque tous les jours de la semaine (voir l'agenda ci-dessous). Le Foyer Rural c'est aussi le « Club des randonneurs » avec Jacques Delhommeau. Les sorties sont organisées le 2^e dimanche de chaque mois avec 15 à 20 participants. Le programme est établi pour l'année et affiché à la mairie. Et aussi, l'organisation d'un voyage annuel par M. et Mme Mournetas. En 2013 ce sera.....

Nous organisons :

*Le réveillon de la St Sylvestre sur l'ambiance des années 80. Le repas proposé pour 60€ par personne est confectionné par le traiteur Alexandre Gubert.

*Les foulées Graulériennes, chaque année en avril, et qui ont rassemblées une 60 aine de coureurs en 2012

*Le gala de danses, fin juin, attire toujours beaucoup de monde. Que d'émotion en regardant les petits danser, enchantés et admiratifs des enchainements des grands. Nous rappelons que les animatrices de ces cours sont bénévoles et œuvrent toute l'année pour organiser ce gala.

*Le vide grenier, dernier week-end de juillet. En 2012 il a été soudainement interrompu par une pluie d'orage, laissant les exposants trempés et forçant les éventuels acheteurs à rentrer plus vite que prévu. Malgré ce temps, l'animation du soir s'est déroulée sans encombre et le feu d'artifice s'est terminé par une slave d'applaudissements, suivi du traditionnel bal populaire jusqu'à 2 heures du matin.

*Le marché de Noël, toujours le 1er dimanche de décembre. 32 exposants en 2012 ont présenté des idées de cadeaux. Ce marché était animé par le passage du Père Noël très attendu des enfants. La chorale de St Clément est venue nous chanter des chants de Noël et un clown proposait toute la journée des animations de cirque pour les enfants.

*Plusieurs bals Folks dans l'année.

Nous tenons à remercier la commune et les employés municipaux qui savent être à notre disposition lorsque nous leur demandons.

Pour plus d'informations vous pouvez aller visiter notre site internet à l'adresse suivante : foyer-rural-lagrauliere.asso-web.com

Pour l'équipe du Foyer Rural, le président, Eric Malatterre



Exposition de l'atelier d'encadrement

L'atelier d'encadrement :

C'est en compagnie des artistes de Lagraulière, que l'atelier d'encadrement a présenté une partie des réalisations faites dans l'année. Beaucoup de visiteurs ont été étonnés de voir que la réalisation d'un cadre ne se cantonnait pas à juste « un entourage de bois ».

En effet si l'encadrement demande quelques notions de bases que l'on apprend assez rapidement lors des premiers cours, par la suite, il fait appel à l'imagination de chacun qui rend chaque œuvre unique ! Même si la technique d'apprentissage du cours est la même, l'auteur y mettra forcément de sa petite « patte », « son idée », « ses couleurs », « son regard » !

Ces ateliers s'adressent aussi à ceux qui ont des d'œuvres à encadrer sans pour autant avoir l'obligation de suivre le cours proposé. Juste la nécessité d'apprendre les bases ! Afin de laisser libre cours à son imagination.

Nous avons tous été très touchés par les mots laissés à notre intention sur le Livre d'or. En espérant vous voir à nouveau lors de notre prochaine exposition qui maintenant devient le rendez-vous de l'été du 15 juillet au 15 août.

Catherine Endean

Agenda des activités hebdomadaires

(à la salle des associations sauf la zumba)

- ◆ Lundi 15h-16h: **Gym douce** avec Yvette Chauffour, depuis plus de 30 ans (≈ 15 pers.)
- ◆ Mardi 15h-16h: **scrabble** avec Louissette LACHAUD
- ◆ Mardi 17h à 19h: **atelier informatique** avec Serge Joulin (≈ 15 pers.)
- ◆ Mardi 19h30-21h: **danses modernes** (7/11 ans) avec Sandrine Bar (≈30 pers.)
- ◆ Mercredi à partir de 20h30: **danses trad'** avec Henri Châtenet, Françoise Belly, Nathalie Durand et les musiciens (≈ 20 pers.)
- ◆ Jeudi 20h - 21h: **Zumba à la salle polyvalente** (≈50 pers.)
- ◆ Vendredi 14h30-17h30: **atelier d'encadrement** avec Catherine Endean (≈ 20 pers.)
- ◆ Vendredi 18h30-19h30: **danses modernes** (3/6 ans) avec Sophie LAPEGUE, Ophélie SURGET, Ludivine SALOMEZ, Christelle SEAUX (≈20 pers.)
- ◆ Vendredi 19h-22h: **danses modernes** (12/16 ans) avec Claire BADAL (≈20 pers.)

Le père Noël lors du marché de Noël





CORREZE CRAPAHUT

Nouveau site Internet

www.correze-crapahut4x4.com

Cette année, notre club compte **17 adhérents** et vient de se doter d'un **site internet** en lien sur le site de la commune.

les 2 groupes se sont élancés sur les chemins plutôt secs malgré les pluies abondantes des mois précédents en direction St Sornin Lavolps, pour le déjeuner. En début d'après midi un borbier attendait les participants puis la balade continua, via quelques chemins délicats, pour un retour en soirée sur Lagraulière.

Le 2^e « **National Vitara Scope** » les 18 et 19 mai sur la commune de Seilhac a rassemblé 22 véhicules de la marque Suzuki Vitara venant de toute la France: région pari-

La **sortie annuelle** du club a eu lieu le 15 avril et a regroupé plus de 30 véhicules sur la place de Lagraulière, dont 26 venant de clubs voisins. Les participants ont été repartis en 2 groupes et encadrés par les adhérents du club. Après un bon petit déjeuner,

sienne, Seine et Marne, Bouches du Rhône pour les plus éloignés, Auvergne, Cantal, Charente Maritime, Dordogne et bien sûr Corrèze. Une grande randonnée a été organisée le 1er jour: le Saillant, les gorges de la Vézère, traversée de la zone Natura 2000, pique-nique sur les bords de la Vézère, remontée sur Ste Féréole, puis retour sur Seilhac, puis repas typique corrézien « milhassou » et pavé de bœuf pour conclure la journée. Le lendemain, balade autour de Seilhac le matin. Et, après une grillade, évolution sur le terrain de trial du lac. Une restauration au camping avec produits du pays, pâté de pommes de terre et magret de canard, a clôturé agréablement ce beau week-end.

Le 8 décembre, notre club a participé au **Téléthon** avec le club Dordognais de Jumilhac « Offroad Périgord vert ». Regroupement de 4x4 sur la place du château le matin suivi d'une poule au pot puis d'un parcours sur les chemins de cette commune.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures pour faire découvrir notre belle région!



2e National Vitara Scope



La bibliothèque anglaise de la Corrèze à Lagraulière

Janie Busch et Ashley Waltz, les propriétaires du château de Bellefond, hébergent depuis le printemps la « Bibliothèque Anglaise de la Corrèze ». 1300 ouvrages sont à disposition, et déjà 60 adhérents! La bibliothèque vous offre un refuge pour profiter d'un livre, jouer aux échecs ou discuter, en anglais ou en Français, autour d'une « cup of tea or coffee ».

Ouverture les samedis et lundis de 14h à 17h

<https://sites.google.com/site/englishlibraryinthecorreze>

Club Doux Printemps

Avec 89 adhérents, le dynamisme de notre présidente et quelques membres très actifs, notre club se porte bien. Il fonctionne sans ambition démesurée, avec le légitime désir que chacun et chacune s'y sentent à l'aise et prennent plaisir à le fréquenter. Nous tâchons de rompre la solitude et l'isolement des plus anciens par nos animations: repas dansants, réunions hebdomadaires du jeudi, et quelques voyages très appréciés de tous. Aussi, en 2012, 2 marchés avec producteurs et artisans ont été organisés avant le désormais traditionnel repas « farcidures » qui connaît un vif succès. La fraternité n'est pas un vain mot et elle peut s'exercer dans tous les domaines. Jeunes retraités, venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous !



Croisière sur le Canal du midi le 9 juin 2012 : quai de Renneville, 4 passages d'écluse, déjeuner sur le bateau, Port Lauragais, visite de la Maison de la Haute Garonne

ECHOS DU C.A.G

Saison 2011/2012

Notre club a eu 40 ans! Nous avons fêté cet anniversaire le 2 juin avec la participation des « cagueurs », des « cagneux » et bien sûr des anciens joueurs qui ont portés la tunique rouge et noir. Certains ne s'étaient pas revus depuis quelques décennies, bien sûr les cheveux ont blanchi ou sont tombés, et quelques embonpoints ont fait leur apparition, mais l'ambiance était toujours de la partie, comme avant, ainsi que la météo. Nous avons convié les membres fondateurs du Club mais la plupart n'ont pas pu participer pour diverses raisons (santé et chaleur élevée), nous regrettons qu'ils n'aient pu être parmi nous.

Cette nouvelle saison s'est ouverte avec 164 licenciés joueurs, éducateurs, entraîneurs et dirigeants: 59 joueurs seniors, 2 entraîneurs, dont 1 arbitre, 2 LCA (capacitaire arbitre) et 33 dirigeants ayant accès terrain dont 1 directeur de match, 15 éducateurs au N.S.L. L'école de rugby compte 72 jeunes: -19=3 / -15=13 / -13=11 / -11=14 / -9=12 / -7=16 / - 15 filles=3.

Félicitations à Julien Bayle et Thomas Madelmont pour avoir obtenu leur diplôme d'entraîneurs seniors, ainsi qu'à Eric Malaterre, Frédéric Garcia et Denis Bossoutrot pour leur diplôme d'éducateurs jeunes.

La saison 2011/2012 a bien débuté: 1

victoire par forfait contre Maurs puis 1 à l'extérieur à Juillac, 5 victoires à domicile, et 1 match nul à l'extérieur à Meymac, 10 défaites dont 5 à domicile. C'est une belle saison, 6^e au classement pour les 2 équipes, la réserve compte 6 victoires dont 1 à l'extérieur à Chameyrat et 12 défaites.

Julien Bayle a décidé d'arrêter l'entraînement et nous le remercions pour l'excellent travail effectué cette saison. Sylvain Maury, Pascal Oliveirineha avec Thomas Madelmont et Sébastien Glouton ont décidé de prendre le relais pour entraîner la prochaine saison, nous leur souhaitons la réussite dans notre club.

Pour la prochaine saison, dans le cadre du N.S.L, il a été décidé de la création d'une équipe cadets. Il était bien trop dommage de laisser ces joueurs dans la nature sans rien leur proposer. C'est dans cette logique que les 3 clubs ont voulu recréer une équipe avec tous les enfants moins de 15 ans qui montent de catégorie cette année (23joueurs). Cette équipe va être encadrée par Fabrice Charliat et Eric Malaterre.

Merci à la municipalité pour ses aides financières et techniques.

En seniors, nous avons démarré la saison par le Challenge des 3 tours le 1^{er} septembre à Saint Ceré, le 9 à Payzac (24) et nous avons reçu Saint Yriex (87) le 15 septembre. 3 défaites contre des

équipes qui jouent à l'étage supérieur! Le 23/09 match de championnat à Juillac avec un résultat nul 23 à 23. Le 30/09 nous avons reçu Dampniat: victoire 18 à 16. La réserve fait son apprentissage: 2 matchs et 2 défaites, mais les joueurs font preuve de beaucoup de courage. Lorsque les blessés seront guéris et que l'effectif sera un peu plus étoffé les résultats vont venir.

Dirigeants et joueurs vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, une bonne santé, et souhaitent vous voir plus nombreux encore autour de la main courante pour soutenir votre équipe .

Equipe des dirigeants 2012/2016

Président : Claude Meyrignac

Président délégué : Gilbert Chalaud

Trésorier : Alain Ravier

Trésorier adjoint : Olivier Henoche

Secrétaire : Lucien Mournetas

Secrétaire adjoint : Stéphane Charliat

Vices Présidents (membres fondateurs): Jean-Pierre Bach, Alain Boisserie, Jean-Claude Dumont, Michel Hurez

Membres actifs : Jean-Lou Cénarbieux, Olivier Dumont, Patrice Eyrolles, Christian Guyonnet, François Jurbert, Gérard Maury, Michel Maury, Georges Meyrignac, Jean-Philippe Pommier, Bernard Pouget, Daniel Vigeon, Jeannot Vigeon

LE DANCOFLOOR

GRAULIÉROIS

Les dynamiques Françoise et Nathalie animent, depuis plusieurs années, tous les mercredis soirs, un atelier de danses trad'. Ces danses viennent des traditions populaires et du folklore propre à de nombreux pays d'Europe (Yougoslavie, Italie, Pologne...) et à chaque région française (Alsace, Berry, Béarn, Bretagne...). En plus des rendez-vous hebdomadaires, le groupe organise à Lagraulière, ou participe dans d'autres communes, tout au long de l'année, à des ateliers de découverte de nouvelles danses et des bals. Les

danses « cajun » ont par exemple été le thème des rencontres organisées le 6 octobre dernier à Lagraulière et tous les amateurs ont pu s'en donner à coeur joie au bal qui a suivi jusque tard dans la nuit. Certains danseurs sont aussi allés à Bourges pour un échange avec les traditions du Berry!

Depuis le 6 décembre, c'est la zumba qui débarque à Lagraulière, tous les jeudis de 20h à 21h à la salle polyvalente. C'est une danse originaire de Colombie, qui mélange la sensualité de plusieurs danses latines telles que la salsa, le merengue, le flamenco, le reggaeton avec des mouvements de fitness. C'est aussi un excellent exercice cardiovasculaire qui permet d'améliorer, tout en s'amusant, le tonus mus-

culaire, l'endurance, la coordination et la souplesse. Si vous souhaitez vous dépenser dans la bonne humeur, venez faire un essai.

Renseignements sur le site du foyer : <http://foyer-rural-lagrauliere.asso-web.com>



De 2 012 ...

Le Bureau a été renouvelé le 13 septembre dernier :
Président : Patrice Dugast ; Vice-Président : Patrick Gabino
Trésorière : Marianne Meyrignac ; Secrétaire : Emilie Pierrefitte



Une belle année à nouveau
pour l'Association des Parents d'Elèves.

Le succès des manifestations organisées a permis de financer l'achat de jeux extérieurs (4 000 €) pour nos écoliers.

Au final, ce sont près de 100 € que l'APE a versé au profit de chaque enfant (jeux extérieurs, transports, voyages de fin d'année, cadeau pour chaque CM2, jeux et série de livres, ...)



Samedi 24 novembre, gros succès pour le loto : salle comble, de superbes lots, des heureux... Une équipe d'une trentaine de «tee-shirts roses» était à l'oeuvre dès la veille pour préparer et tard le soir pour organiser puis ranger : leur dynamisme et leur disponibilité ont grandement contribué à cette réussite.

CLASSE DE NEIGE pour le cycle 3 (CE2, CM1 et CM2)

48 chanceux ont passé 10 jours à Chamonix, au chalet des Aiguilles, du 7 au 16 janvier 2 013 !

Sur les 200 € restant à la charge des familles (déduction faite des aides du Conseil Général et de la municipalité de Lagraulière), l'APE a versé 50 € et a financé également le flocon» (insigne du 1er niveau de ski) d'une valeur de 6 €.

Un grand merci à Mme Lascaux, directrice de l'école.



... à 2 013

Dimanche 10 mars 2 013

6ème TRAIL DE LA FORET DE BLANCHEFORT

Départ dans le bourg.

Venez nombreux encourager
les participants.

Une course et un parcours sont
prévus pour les petits sportifs.

Début juin 2 013

3ème CONCOURS de PETANQUE de l'APE

Concours gratuit
pour les enfants de
l'école.

Tous nos voeux pour cette nouvelle année !

A la découverte de notre belle commune

Le « Chemin du Picoulet » et le « sentier des étangs » sont les 2 nouveaux parcours qui ont été balisés en 2011 par un petit groupe de bénévoles composé de Jean-Marie Chastanet, Fabrice Daubec, Jean-

Christophe Lechipre, Yvette Farges, Jacques Delhommeau, Olivier Chauffour et Françoise Laurent, à l'initiative de la mairie.

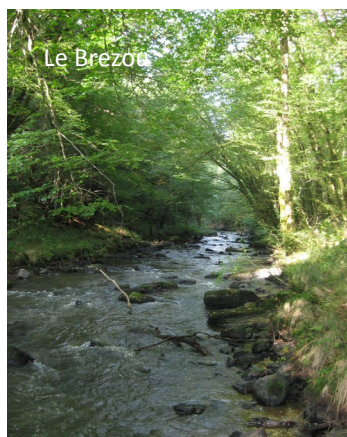
Avec la « Forêt de Blanchefort », le « Moulin du Mazel » et la « Tour de Coulaud », tous les parcours ont été répertoriés sur fiches plastifiées durant l'été 2012. Ces fiches sont disponibles à la mairie et à la médiathèque au tarif de 0.50€ l'unité.



Dès les premiers beaux jours de 2013, une journée, ouverte à tous, va être organisée pour le nettoyage de ces chemins et la mise à jour de leur balisage. Une nouvelle réflexion va être opérée pour la mise en place de balades supplémentaires. Certains paysages et sites remarquables restant encore à découvrir!

Nous vous rappelons que le guide de randonnée « A votre rythme! Balades découvertes Tulle et Cœur de Corrèze » est disponible à la mairie et à la médiathèque au tarif de 3€. Elle recense 35 circuits à la découverte de notre territoire communal.

Chemin d'interprétation de la vallée du Brezou



Le Brezou

L'association « Limousin Nature Environnement » a été désignée par Tulle'Agglo pour réaliser un sentier d'interprétation sur le marais du Brezou et la forêt de Blanchefort. Le projet est de créer un espace ludique pour faire découvrir cette zone atypique pour sa faune et sa flore. Cette étude sera conduite dans le même esprit que celle menée sur le site de la tourbière du Longeyroux sur laquelle ce même bureau d'études avait travaillé.

La 2e réunion du comité de pilotage du 20 décembre 2012 a permis de découvrir une première proposition concernant les aires de stationnement sur les deux sites. Le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin (CENL) a précisé les avancées du projet et les nombreuses personnes présentes (municipalités de Lagraulière, Chanteix et St Clément, particuliers, naturalistes, chasseurs,...) ont pu faire part de leur vision du dossier en tant qu'usagers du site.



Tourbière du Longeyroux



Le marais



Le marais

L'équipe de Jean-Michel Teulière du Centre Nature la Loutre doit présenter une restitution finale de l'étude pour fin juin 2013. La réalisation du sentier est prévue courant 2014. Pour mener à bien cette mission, le Centre Nature la Loutre envisage des sorties terrain pour le printemps 2013.